

Remise en question de la présence de Solutrén à Guitrancourt (Yvelines)

Aurélie AJAS et Alexis TAYLOR

Les résultats obtenus à l'issue de la fouille préventive menée en avril et mai 2013 du site du Champ de Saint-Laurent à Guitrancourt, Yvelines (Le Clézio, 2014) nous conduisent à remettre en question les interprétations avancées dans le rapport de diagnostic, notamment l'attribution d'un fragment de pièce foliacée au Solutrén (Brutus, 2009 ; Blaser *et al.*, 2009).

Nature de l'intervention

Un sondage géologique profond d'abord été réalisé dans l'angle sud de l'emprise de fouille, où l'intégralité de la séquence sédimentaire a été enregistrée. L'objectif était de venir compléter et corrélérer les informations recueillies sur le comblement des petits vallons secs recoupant le bord du plateau sur lequel est perché le bourg de Guitrancourt (Brutus, 2009).

Une seconde fenêtre, d'environ 300 m², a ensuite été ouverte à proximité de la tranchée ayant livré la pièce foliacée, dans une zone relativement épargnée par la fouille des structures protohistoriques, afin d'explorer le sommet de la séquence sédimentaire. L'objectif était d'obtenir des corrélations stratigraphiques avec le sondage profond et de collecter d'autres indices

d'occupations du Paléolithique supérieur, notamment solutréens.

Cadre géomorphologique et chronologique

Le Champ de Saint-Laurent se situe sur le versant sud-ouest d'une butte témoin longeant la vallée de la Seine et constituée par la formation oligocène des sables et grès de Fontainebleau. Elle est incisée par plusieurs vallons secs. La position du site au sein de l'un d'eux laisse présager une stratigraphie dilatée composée de matériaux sédimentaires polygéniques.

Cette étude est basée sur un sondage atteignant le substrat calcaire ; elle permet de compléter et d'affiner les observations réalisées lors du diagnostic.

L'étude stratigraphique de la séquence a été étoffée par des analyses micro-morphologiques et micro-granulométriques. Trois datations par luminescence stimulée optiquement (*optically stimulated luminescence* ou OSL) ont été réalisées afin de déterminer l'âge des dépôts encadrant le niveau de mobilier.

La séquence se divise en deux grands ensembles pédo-sédimentaires reposant sur le substrat marno-calcaire (UPS 17, 16, 15 et 14).

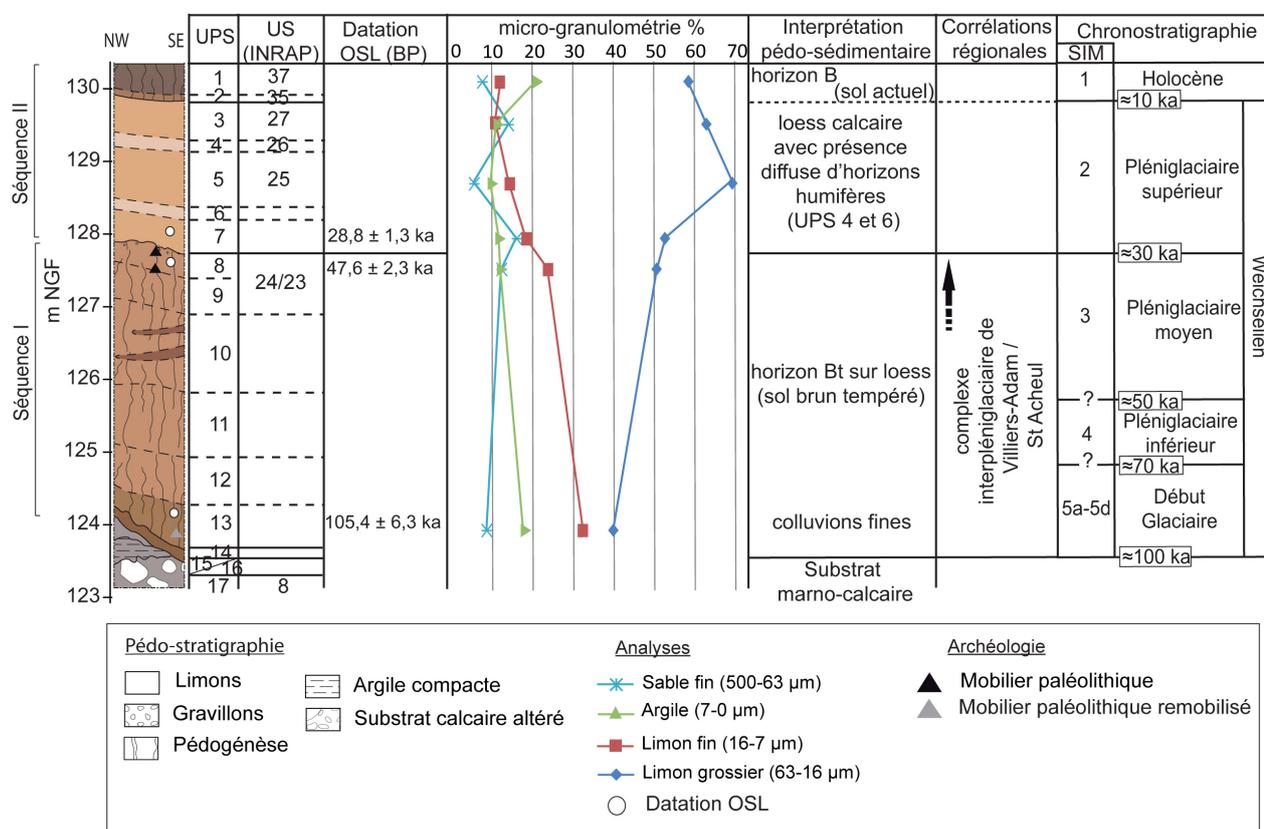


Fig. 1 – Synthèse des observations et résultats obtenus sur la séquence de Guitrancourt, le Champ de Saint-Laurent.

Séquence I : anté-Pléniglaciaire supérieur

Cet ensemble correspond à la base de la séquence et comprend les unités pédo-sédimentaires (UPS) suivantes :

- UPS 13 : limon argileux, brun-jaune (10YR5/6) à structure vésiculaire, riche en gravillons. Interprétée comme une colluvion supportant le développement d'un horizon Bt ;

- les unités 12 à 10 sont des lœss plus ou moins brunifiés. Les gravillons sommitaux de l'UPS 12 suggèrent une phase érosive tandis que l'UPS 11 porte la trace d'une période de froid intense matérialisée par une structure lamellaire. Enfin, l'UPS 10 présente la trace de ruissellements ;

- UPS 9 : argile sableuse, jaune-brun foncé (10YR4/6), bioturbée. Il s'agit d'un horizon B argilique ;

- UPS 8 : argile limoneuse, jaune-brun (10YR4/6). C'est un lœss décarbonaté, probablement d'origine colluviale, sur lequel se développe un horizon B argilique. Le cailloutis sommital suggère une phase érosive.

Le mobilier archéologique a été trouvé dans ces deux dernières unités (8 et 9), hormis une pièce remaniée dans un terrier et trouvée à la base de la séquence dans l'UPS 13.

Séquence II : Pléniglaciaire supérieur

Le sommet de la séquence se caractérise par une alternance de lœss carbonatés d'origine colluviale (UPS 7 et 3) ou éolienne (UPS 5) et d'horizons humifères diffus (UPS 6 et 4). Les unités 2 et 1 constituent le sol actuel holocène qui se développe sur une colluvion, largement perturbée par du sous-solage.

Datations

Compte tenu des problématiques soulevées par la présence de mobilier lithique, et en l'absence d'éléments chauffés, nous avons décidé de réaliser trois datations OSL. La première correspond à un échantillon prélevé au sein de l'UPS 13 et permet de fixer la base de la séquence. Les suivantes ont été obtenues à partir de l'échantillonnage des UPS 8 et 7 de manière à encadrer le niveau archéologique. Les mesures du rayonnement *gamma* n'ayant pu être réalisées *in situ*, le débit de dose a été entièrement déterminé en laboratoire, à l'Institut de physique de Gliwice, Pologne.

Cette série de datations a permis d'établir le cadre chronologique de la séquence. Sa base (UPS 13) est corrélée au stade isotopique 5d et au début de la dernière glaciation. Toutefois, l'origine colluviale de cette unité a pu entraîner un biais. Les quartz de l'UPS 8 (Bt) se seraient déposés au cours du SIM 3 (inter-Pléniglaciaire). Ce contexte de léger réchauffement climatique concorde avec la mise en place d'un horizon B argilique. Enfin, l'UPS 7 est corrélée au SIM 2 qui correspond au Pléniglaciaire supérieur.

Discussion et conclusion

Le premier ensemble se distingue par le développement d'un horizon Bt sur support lœssique éolien ou colluvial. Il traduit une longue phase de pédogénèse sous couvert forestier et en contexte tempéré. Le sommet de la séquence est marqué par une troncature relativement nette : on passe ainsi d'un climat tempéré, avec la formation d'un Bt au sein de l'UPS 8, à un contexte périglaciaire au sein de l'UPS 7, mis en évidence par la présence d'une structure lamellaire. Ces observations sont cohérentes avec les datations OSL réalisées dans ces unités et attribuant la mise en place de l'UPS 7 au Pléniglaciaire supérieur. Le mobilier archéologique se situe au sommet de la séquence I, ce qui est a priori propice à sa bonne conservation. Néanmoins il est probable que la phase érosive, à l'origine de la troncature entre les séquences I et II, ait affecté une partie du mobilier, le redistribuant le long de la pente.

Ces observations s'accordent avec celles réalisées lors du diagnostic par P. Wuscher et confirment ses hypothèses.

Sur la base de la stratigraphie, de la pédo-stratigraphie et des datations OSL, il est possible de rapprocher la séquence de Guitrancourt de la chronostratigraphie régionale et en particulier de la séquence de Villiers-Adam (Antoine *et al.*, 2004 ; Lochet *et al.*, 2003). Il apparaît ainsi que l'UPS 8 est comparable à l'unité 7 définie à Villiers-Adam mais aussi à Beauvais et Saint-Acheul et nommée « complexe inter-pléniglaciaire de Villiers-Adam/Saint-Acheul ». L'UPS 7 est attribuée au Pléniglaciaire supérieur et peut être rapprochée de l'UPS 2 définie à Villiers-Adam. Guitrancourt ne présente pas d'horizon Bt éémien à la base de la séquence, contrairement aux séquences régionales susnommées, conséquence probable de l'apport colluvial qui caractérise l'UPS 13.

L'industrie lithique collectée

Le mobilier lithique est rare et composé seulement de quatorze pièces, issues pour l'essentiel de la fenêtre archéologique n° 2. Une seule provient du fond du sondage profond et a été découverte lors du nettoyage de la coupe 1.

Il s'agit surtout d'éclats débités par percussion minérale dure, aux talons lisses ou soigneusement facettés. On y compte également un fragment mésial de lame épaisse aux nervures et bords sinueux et un petit nucléus sur bloc. Hormis des éclats attribuables aux phases de mise en forme ou d'entretien des convexités des blocs débités, on distingue plusieurs produits Levallois, notamment un éclat triangulaire régulier, un éclat débordant outrepassé, et probablement un éclat court d'entretien des convexités d'une surface Levallois, retouché sur un bord (fig. 2, nos 1-3). Un petit groupe de pièces, retrouvées à proximité les unes des autres, provient probablement de la réduction d'un même bloc : deux objets ont pu être remontés, et trois autres ont pu en être rapprochés (dont le nucléus et le fragment de lame). Le nucléus témoigne d'une dernière phase d'exploitation menée par le biais d'une modalité

Levallois récurrente bipolaire, recoupant une séquence de débitage de produits allongés et étroits sub-parallèles, peut-être un débitage laminaire. Trois à huit objets de la fenêtre n° 2 (sur treize retrouvés) peuvent donc être rapportés au technocomplexe moustérien. La pièce du sondage profond est un racloir à retouche régulière compatible avec le caractère paléolithique moyen de l'industrie (fig. 2, n° 4).

Une attention particulière a été portée au niveau d'apparition lors du décapage de la fenêtre n° 2, notamment à proximité du sommet de l'UPS orangée rapprochée du complexe de Villiers-Adam/Saint-Acheul (Brutus, 2009). Nous avons bien repéré le petit lit de gravier surmontant cette UPS 8, mais les silex s'y trouvant n'étaient

que de menus fragments non taillés et fortement affectés par le gel. Quelques pièces débitées proviennent possiblement de la partie supérieure de l'UPS sous-jacente (UPS 9), mais la plupart sont issues de la moitié inférieure de l'UPS 8 (base de l'UPS ou interface avec l'UPS 9).

L'objet du sondage profond a été trouvé en position oblique et sur champ dans un terrier traversant les UPS 12, 13 et 14. La pente très nette des UPS en partie inférieure de la coupe 1, la patine nettement polarisée de la pièce et son état de fraîcheur remarquable tendraient à indiquer un dépôt puis un déplacement lent de la pièce dans la pente, avant reprise par le creusement du terrier. Cet outil provient nécessairement d'un

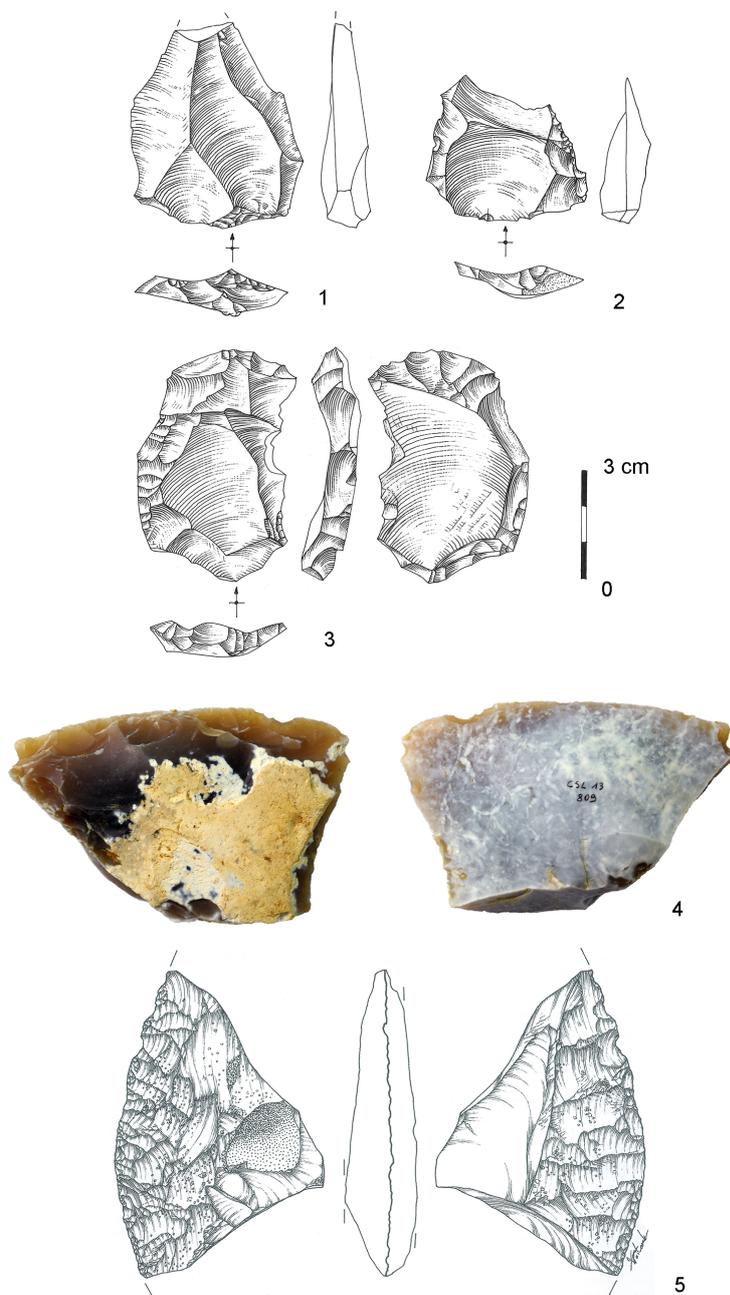


Fig. 2 – Guitrancourt, Champ-de-Saint-Laurent. 1-3 : productions Levallois (R. Picavet); 4 : racloir (A. Taylor); 5 : pièce bifaciale (E. Boitard).

horizon sous-jacent aux UPS 8 et 9, peut-être de l'UPS 12 ou 13.

La question d'une présence solutréenne

Les environs de la carrière de Guitrancourt ont à plusieurs reprises livré du mobilier moustérien. On compte un nombre important d'indices de sites dans un rayon d'une dizaine de kilomètres au sud du bourg et l'exploitation du front de carrière même a livré une série de pièces lithiques (Nadal, 2004 et 2007). La présence de bifaces et de produits laminaires y est signalée. Deux opérations de diagnostic ont ainsi été menées dans le cadre d'une surveillance de l'extension de la carrière (Marti, 2005 ; Brutus, 2009).

L'hypothèse d'une présence solutréenne avait été suggérée par F. Blaser à la suite de la découverte d'un fragment de pièce bifaciale retrouvée sur la surface d'érosion tronquant le paléosol argilique (UPS 8) et matérialisée par un lit de gravier (Brutus, 2009 ; Blaser *et al.*, 2009 ; ici fig. 2, n° 5). Or, lors du décapage de la fenêtre n° 2, nous n'avons pu relever qu'un matériel vraisemblablement du Paléolithique moyen et, hormis pour une pièce, toujours situé sous ce lit-repère, parfois au sommet même de cette UPS. En l'absence d'information sur la position de cet objet dans le rapport de diagnostic, se posait alors la question du contexte de sa découverte. Le responsable d'opération a bien voulu nous livrer de précieuses informations à ce propos : l'objet a été retrouvé dans la boue, en fond de tranchée, sans qu'il puisse être topographié en place. Son niveau d'apparition a été estimé en mesurant la hauteur de coupe (F. Brutus, communication personnelle).

Une incertitude existe donc : à quelques centimètres près, la pièce a pu en réalité être située sous le lit de gravier, au sommet de l'UPS 8, où quelques éclats Levallois ont été retrouvés. Retrouvé plus bas dans la pente par rapport aux pièces de notre fenêtre 2, cet objet peut également provenir à l'origine du sommet de l'UPS 8, érodé puis remobilisé plus bas dans la pente. Si la pièce appartient bien à l'UPS 8, la datation OSL et la corrélation pédostratigraphique de cette unité avec les autres dépôts connus du stade 3 ne plaident alors pas en faveur de l'hypothèse solutréenne.

Le mobilier du Paléolithique moyen appartient au sommet de la séquence I ($47,6 \pm 2,3$ ka BP), correspondant à un sol brun comparable au complexe inter-pléni-glaciaire de Villiers-Adam/Saint-Acheul. La séquence II, attribuée au Pléni-glaciaire supérieur ($28,8 \pm 1,3$ ka BP), n'a livré aucun mobilier lithique du Paléolithique supérieur.

Considérant le contexte archéologique régional, l'absence totale d'indice probant du Paléolithique supérieur dans le mobilier récolté lors de notre opération, et malgré une retouche qui peut sembler régulière (plus couvrante et subparallèle sur une face, irrégularité de la dernière génération de retouches sur l'autre cependant), l'origine stratigraphique douteuse de cette pièce et son caractère

unique et fragmentaire nous engage plus prudemment à la considérer comme un fragment de biface et à la rattacher au Paléolithique moyen.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANTOINE P., LIMONDIN-LOZOUET N. (2004) – Identification of MIS 11 Interglacial Tufa Deposits in the Somme Valley (France): New Results from the Saint-Acheul Fluvial Sequence, *Quaternaire*, 15, 1-2, p. 41-52.
- BLASER F., WUSCHER P., BRUTUS F. (2009) – Un témoignage septentrional d'occupation solutréenne à Guitrancourt (Yvelines), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 106, 4, p. 805-816.
- BRUTUS F. (2009) – *Guitrancourt, « le champ de Saint-Laurent » (Yvelines, 78)*, Rapport de diagnostic archéologique, INRAP Centre – Île-de-France, Pantin, 146 p.
- LE CLÉZIO L. (2014) – *Guitrancourt (78), « le Champ-de-Saint-Laurent »*, rapport final d'opération archéologique, service régional de l'Archéologie d'Île-de-France, Paris, 273 p.
- LOCHT J.-L., ANTOINE P., BAHAIN J.-J., DWILA G., RAYMOND P., LIMONDIN-LOZOUET N., GAUTHIER A., DEBENHAM N., FRECHEN M., ROUSSEAU D.-D., HATTÉ C., HAESAERTS P., METSDAGH H. (2003) – Le gisement paléolithique moyen et les séquences pléistocènes de Villiers-Adam (Val-d'Oise) : chronostratigraphie, environnement et implantations humaines, *Gallia préhistoire*, 45, p. 1-111.
- MARTI F. (2005) – *Guitrancourt « la Marnière » (carrière Calcia, Yvelines)*, Rapport de diagnostic archéologique, INRAP Centre – Île-de-France, Pantin, 11p.
- NADAL E. (2004) – *Analyse technologique d'une industrie lithique du Paléolithique moyen*, mémoire de maîtrise, université Paris X - Nanterre, 134 p.
- NADAL E. (2007) – Un exceptionnel site du Paléolithique moyen ancien à Guitrancourt, *Bulletin du Centre de recherches archéologiques de la région mantaise*, 17, p. 27-37.

Aurélié AJAS

Sarl Paléotime

6173, rue Jean Séraphin Achard Picard,

38350 Villard-de-Lans

UMR 5199 « PACEA »

aurélie.ajas@paleotime.fr

Alexis TAYLOR

Sarl Paléotime

6173 rue Jean Séraphin Achard Picard,

38350 Villard-de-Lans

UMR 7055 « PRETECH »

alexis.taylor@paleotime.fr